

# LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°227 | 152<sup>e</sup> année | CHF 3.00

## VOTATIONS GENEVOISES

## Développement en question



KEYSTONE

**2-3** L'initiative pour un contrôle démocratique de l'aéroport a été largement acceptée (56% de «oui»). Et deux projets relevant de la densification (Petit-Saconnex et Pré-du-Stand) sont sur le fil du rasoir, un recomptage est en cours. Une pierre dans le jardin de l'aménagement genevois.

**7** SUISSE ROMANDE

Cris de colère et marches contre les féminicides



JJT

**5** VAUD La **Manivelle**, un projet participatif qui permet d'emprunter des outils, débarque à Lausanne..

éditorial  
PHILIPPE BACH  
UNE  
OCCASION  
À SAISIR

Genève a mal à son aménagement et, plus largement, refuse un certain type de croissance exacerbée. Le scrutin de ce dimanche montre une défiance certaine à l'encontre de ses autorités: une initiative qui exige un pilotage démocratique de l'aéroport a largement passé la rampe; et deux projets d'aménagement contestés sont sur le fil du rasoir au point qu'un recomptage est nécessaire.

Force est de constater que face à la contestation d'un certain modèle de développement, le ton est au déni du côté des autorités genevoises, voire de certains partis et lobbies. Mais le chantage au logement à tout prix ne marche plus. Plusieurs dossiers ont échaudé les Genevois: l'opération spéculative de la Tulette, l'hyperdensification des terrains de l'ex-caserne des Vernets ou le très discuté résultat du pseudo-éco-quartier dit «du Carré Vert» à la Jonction instillent une sérieuse dose de méfiance au sein de la population. Celle-ci défend sa qualité de vie et refuse la dégradation de son environnement. A fortiori si c'est pour y construire des bureaux.

Et surtout, la grève du climat est passée par là. La jeunesse est descendue dans la rue pour protester contre l'inertie coupable de nos édiles face à l'urgence climatique. La croissance exponentielle de Genève-Cointrin

en fait aussi les frais. Et c'est tant mieux pour le climat ainsi que pour les riverains qui n'en peuvent plus des nuisances.

C'est un modèle de société qui a été –modestement, ne rêvons pas trop tout de même– ébranlé ce week-end. Un projet politique qui tient davantage de la fuite en avant que d'un véritable choix de civilisation. La croissance comme moteur de nos économies appartient au passé. Ce qui prime, c'est le maintien des taux de profit qui permettent au capital de se reproduire. Le partage des richesses a vécu, les inégalités se creusent. Et, structurellement, les limites du système capitaliste sont atteintes. Il faudra bien inventer autre chose. Autant s'y mettre tout de suite, ensemble et démocratiquement. L'avenir est à ce prix. Il peut d'ailleurs être désirable et convivial.

Mais ce genre de rupture nécessite une mobilisation sur la durée pour faire évoluer les mentalités. Ainsi, l'écart minime sur le Pré-du-Stand est révélateur des pesanteurs du passé. Sans le PS qui a sorti ses éléphants du placard, ce douteux montage ne passait pas la rampe. Les roses ont intérêt à se réveiller et à faire leur *aggiornamento*. Sans cela, ils continueront à perdre des plumes, comme on a pu le voir lors des élections nationales. |

**10** COLOMBIE La politique néo-libérale du président **Duque** contestée dans la rue depuis jeudi.

**6** GENÈVE Les pratiques du festival des **Créatives** dénoncées dans une lettre ouverte.



Malgré une victoire très nette des partisans d'un contrôle démocratique de l'aéroport, les résultats des vota

# GENÈVE DIVISÉE SU

CHRISTIANE PASTEUR

**Aéroport** ▶ «Victoire!», «On a réussi!», «Bravo Lisa!»: réunis dans un café de la vieille-ville, les partisans de l'initiative «Pour un pilotage démocratique de l'aéroport» étaient radieux, hier à midi, à l'annonce des résultats. Et pour cause, avec une majorité de 56% des votants et 27 communes sur 45, l'initiative l'emporte largement sur le contre-projet défendu par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, qui a obtenu 45% des votes. A la question subsidiaire visant à départager les deux textes, l'initiative est préférée à hauteur de 55% des suffrages.

«Nous avons réussi notre pari, celui d'avoir réuni à la fois les riverains et les associations environnementales», se réjouit Lisa Mazzone, présidente de la CARPE (Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de l'environnement et de la population) et conseillère aux Etats verte. Pour elle, ce vote est la traduction concrète de la prise de conscience qui a eu lieu autour des enjeux climatiques.

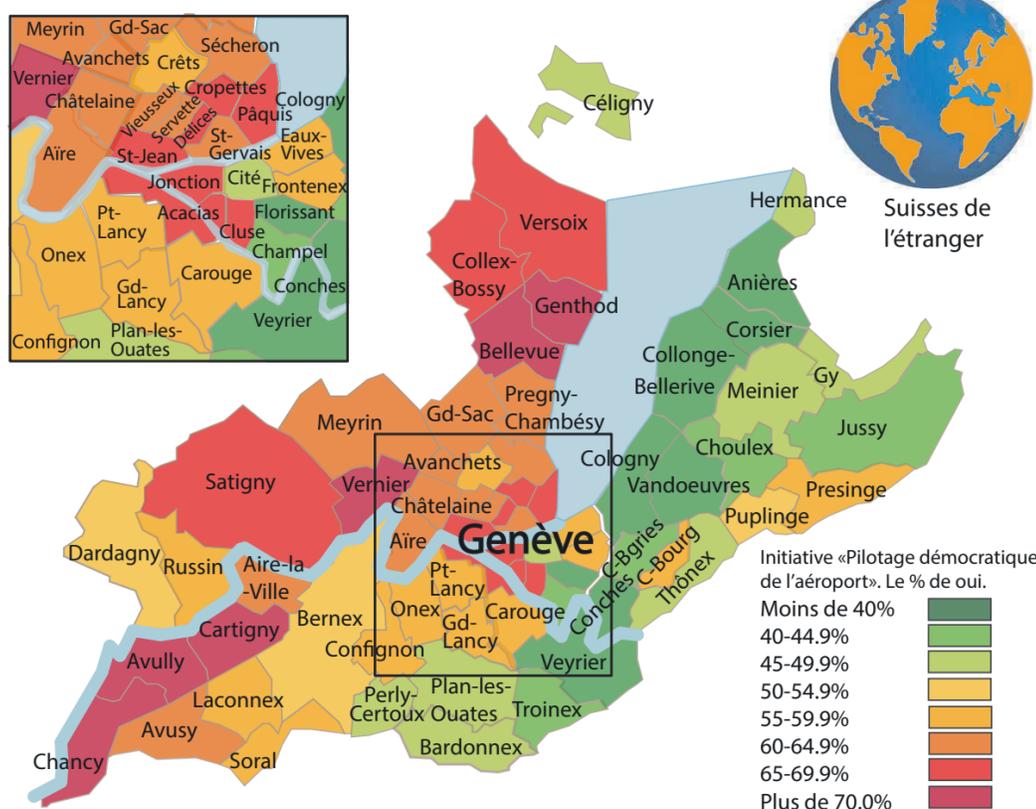
«La raison l'a emporté, c'est la magie de la démocratie suisse: les votants ont pensé au bien public avant de songer à leur intérêt personnel ou à leur porte-monnaie», se félicite Philippe Dugerdil, habitant de Satigny et représentant des riverains.

## Soutiens gauche-droite

Le détail des votes révèle que les communes les plus touchées par le bruit, y compris celles habituellement acquiescentes aux partis bourgeois, ont massivement voté en faveur de l'initiative, telles que Bellevue, Chancy, Versoix ou Genthod (76%, record cantonal). Les quartiers populaires votant traditionnellement à gauche ont fait de même. A l'inverse des communes de la rive gauche, éloignées des nuisances de l'aéroport.

Le sujet a dépassé le clivage gauche-droite. Ainsi l'ancien député PLR Thomas Büchi se félicitait, hier: «L'initiative ne va pas tout résoudre, mais il s'agit d'un signal fort envoyé par la population vis-à-vis d'une croissance

## Croissance de l'aéroport : les riverains actionnent le feu rouge



**Le maximum de oui :** Genthod (76.6%), Bellevue (74.7%) et Chancy (74.7%)

**Le minimum de oui :** Cologny (29.1%), Vandoeuvres (31.9%) et Collonge-Bellerive (34.0%)

Les soutiens de l'aéroport se recrutent exclusivement sur la rive gauche, loin des nuisances de l'aéroport. En revanche, sur cette rive droite qui héberge déjà autoroute et voie ferrée, les habitants disent «Stop» à la croissance débridée de l'aéroport. Le rouge est particulièrement marqué sous les trajectoires d'atterrissage et de décollage, notamment sur l'axe aéroportuaire Genthod - Chancy. Exemple parlant : pour la première fois peut-être de son histoire, Genthod n'a pas suivi les recommandations de vote du PLR.

Cartographie : Giuliano Broggin

exponentielle de l'aéroport qui pèse sur le climat et la qualité de vie des habitants.»

A contrario, les opposants ont qualifié l'initiative de «leurre». «Elle ne protégera pas davantage les riverains contre les nuisances par rapport à la situation actuelle. En outre, elle donne un très mauvais signal envoyé par Ge-

neve à la Berne fédérale qui est seule compétente en matière d'aviation», a indiqué hier Jacques Jeannerat, au nom de l'Association en faveur de l'aéroport de Genève.

## Gouvernement déçu

Peu enthousiaste, le Conseil d'Etat a pris acte du résultat, tout en rappelant

le cadre fédéral contraignant, et en affirmant ne pas avoir attendu l'initiative pour tenter de contenir les nuisances liées à l'aéroport. «Les discussions ont été épuisées avec la Confédération pour obtenir des assouplissements et faire diminuer la courbe de bruit», a affirmé Serge Dal Busco, en charge des infrastructures.

De là à dire que l'initiative est déjà mise en œuvre? «Nous allons proposer au Grand Conseil une loi d'application afin de déterminer de quelle façon l'aéroport rendra compte aux autorités communales et cantonales des objectifs fixés et dans quels délais. Et le règlement d'exploitation, en consultation, permettra de mettre en place des taxes incitatives pour que les compagnies respectent leurs horaires, notamment après 22 h.»

## Le sujet a dépassé le clivage gauche-droite

Un argument qui ne convainc guère Jean-François Bouvier, ancien président de l'Association des intérêts de Vernier village et un des fers de lance de l'initiative. «On veut nous faire croire qu'avec 56 000 mouvements supplémentaires dans dix ans, il y aura moins de bruit qu'au début des années 2000, c'est impossible. D'autant qu'easyjet ne possède aucun appareil de dernière génération en Suisse.»

## Renégocier avec Berne

Fortes du vote populaire, les autorités genevoises doivent renégocier avec Berne, exige Yvan Rochat, conseiller administratif à Vernier et président de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport. «L'aéroport ne peut pas juste répondre à la demande. Nous voulons également la révision de la loi sur l'aéroport et de la convention d'objectifs passée entre le Conseil d'Etat et l'aéroport. L'économie ne peut être ignorée, mais un équilibre doit être trouvé avec l'environnement, la santé publique et le bien-être des populations riveraines.»

## DENSIFICATION REFUSÉE

**Petit-Saconnex** ▶ «Ce n'est pas bon pour le cœur», plaisante Jean Hertzschuch, président de l'association Sauvegarde Genève et membre du comité référendaire contre le déclassement en zone ordinaire du quartier des Crêts, au Petit-Saconnex. A midi, la densification était acceptée à une courte majorité des votants. Deux heures plus tard, le résultat s'était inversé: 50,06% des électeurs la refusaient. Au vu de l'écart minime - 114 voix - Michèle Righetti, la Chancelière, a annoncé qu'un recomptage serait effectué ce lundi, comme pour la votation sur Pré-du-Stand.

Pour mémoire, les autorités souhaitaient construire ici 200 logements à des loyers abordables. Les référendaires entendaient, eux, préserver le dernier «village» de la Ville de Genève, sa biodiversité et ses grands arbres. «La donne a changé complètement. On ne peut plus continuer en matière d'aménagement comme avant, sans travailler avec les habitants et les associations des quartiers concernés», estime Jean Hertzschuch. «Nous voulons des projets plus harmonieux, tenant compte notamment du patrimoine arboré.»

Pour Solidarités, «c'est un leurre que de prétendre que la défense des villas permet une sauvegarde des arbres et de la biodiversité». Au vu du résultat, le parti appelle cependant de ses vœux une politique d'aménagement «plus favorable au vivre ensemble et à la biodiversité dans la zone de développement».

Conseiller d'Etat en charge des infrastructures, Serge Dal Busco, note un électoral extrêmement partagé et une préoccupation croissante vis-à-vis de la densification. «Il s'agit de construire la ville en ville, mais certains exemples ne sont pas toujours convaincants pour la population. Nous assistons à une forme de rejet face à une qualité jugée souvent insuffisante. Mais renoncer à des projets denses en milieu urbain ne fait pas



sens, surtout si la population demande davantage de logements.» L'évolution du corps électoral est notable. Au printemps 2018, avec un premier référendum, les électeurs de la Ville de Genève s'étaient montrés favorables au déclassement, à l'exception des votants de l'arrondissement Les Crêts, touchés par le projet. Ce dimanche, la Ville de Genève, comme 24 autres communes, a refusé le projet des autorités, notamment les quartiers populaires des Pâquis, de Vieussaux ou de la Servette.

Un changement opéré chez les Verts également. «Le résultat est remarquable», se félicite Alfonso Gomez, conseiller municipal écologiste et candidat au Conseil administratif en Ville de Genève. «Il s'agit d'un signal fort de la population. Je le comprends comme une demande de faire une pause pour réfléchir aux déclassements actuels.» **CPR**

## L'initiative de l'ASLOCA acceptée par les villes

Déclasser des terrains en zone de développement lors des périodes de pénurie de logements sera obligatoire à Genève. L'initiative de la gauche et de l'ASLOCA a été acceptée dimanche par 50,4% des votants. Un résultat extrêmement serré. Ce sont les villes de plus de 10 000 habitants, et singulièrement la Ville de Genève, qui ont fait pencher la balance.

«La votation de ce dimanche a montré que la population demande une réflexion sur le développement du canton», analyse Christian Dandrès, avocat de l'ASLOCA et conseiller national socialiste. «Il y a d'une part les aspects environnementaux, mais aussi la question d'un développement ne profitant qu'à une minorité: pour qui déclasser-t-on? Pour qui construit-on?»

Selon les initiants, seule la zone de développement permet de lutter contre la spéculation immobilière en imposant un contrôle sur les prix de location ou de vente pendant dix ans et en fixant des proportions minimales de logements sociaux. Cette pratique déjà existante est trop souvent remise en question, estiment-ils. Le texte vise ainsi à rendre ces déclassements obligatoires par le biais de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. La droite et les milieux immobiliers ont fustigé une rigidité excessive qui ralentirait le rythme de construction des logements.

Le gouvernement n'avait pas pris position sur cette initiative. Hier, par la voix de Serge Dal Busco, conseiller d'Etat en charge des infrastructures, il a constaté que la population était «très sensible aux questions de déclassement et de qualité de la densification du territoire». Pour l'exécutif, ce texte ne fait que reprendre la pratique actuelle dans la droite ligne de la politique du logement de l'Etat, en y ajoutant toutefois des «complications administratives». Actuellement, environ 80% de la production de logements dans le canton est effectuée au sein de la zone de développement. **CPR AVEC ATS**

tions de dimanche montrent un canton hésitant sur son développement

# R SA CROISSANCE

La parcelle du Pré-du-Stand concerne 12,8 hectares de terres agricoles. DR



## Quinze voix d'écart, «c'est inédit»

**Résultats provisoires** ► Le scrutin sur le déclassement de Pré-de-Stand, accepté avec 15 voix d'écart fera l'objet d'un recomptage

Les résultats définitifs sur les votations concernant le déclassement de la parcelle agricole du Pré-du-Stand et la densification des Crêts, au Petit-Saconnex, ne seront connus que lundi soir. Ils seront communiqués après le recomptage décidé ce dimanche par la chancellerie, Michèle Righetti, en raison des écarts très serrés constatés au dépouillement.

Le oui au projet Pré-du-Stand, sur la commune du Grand-Saconnex l'emporte, provisoirement seulement, avec quinze voix d'avance, soit 50,01%. «Du jamais-vu», a commenté le conseiller d'Etat Serge Dal Busco, en l'absence du président du gouvernement. Le responsable du dossier, Antonio Hodgers, s'est fait excuser – son épouse était en salle d'accouchement. La création de 200 logements au Petit-Saconnex était, elle, refusée en l'état avec 114 voix, 50,06%.

«Il n'y a aucun indice de non-conformité», a précisé la chancellerie.

Mais le comité référendaire contre le déclassement de Pré-du-Stand estime que, «eu égard aux enjeux matériels importants de ce scrutin, l'hypothèse d'une fraude orchestrée volontairement ne saurait être exclue a priori». Pour obtenir une validation incontestable, il demande, en plus du recomptage ordinaire, «un contrôle renforcé (...) sous l'égide d'une autorité indépendante comme la Cour des comptes». La chancellerie avait précisé plus tôt que le recomptage se ferait sous la supervision de la commission électorale centrale. Celle-ci est composée d'un membre par parti représenté au Grand Conseil et de 4 membres indépendants, ainsi que de 5 membres suppléants désignés par le Conseil d'Etat.

Le déclassement de ces 12,8 hectares de terres agricoles permettrait à une filiale de Capvest, la société de Magid Khoury, prévenu dans l'affaire Maudet, d'y construire 90 000 m<sup>2</sup> de bureaux. Un pôle football y serait aus-

si construit, destiné au Servette FC et à la formation de la relève, avec un bâtiment et cinq terrains. Cela permettrait au club de quitter ceux de Balaxert, où l'Etat construirait le nouveau Cycle d'orientation du Renard. Vétuste, l'actuel, situé sur la presqu'île d'Aire, sera détruit. Vernier y envisage des logements à l'horizon 2024-30. Quant au Pré-du-Stand, si le oui se confirme, quel est le calendrier? Thierry Apothéoz, chargé de la Cohésion sociale, de la culture et du sport, n'en avance aucun au vu du flou lié au recomptage. Le chantier du nouveau Cycle devra toutefois commencer en juin 2021 pour répondre aux besoins démographiques.

**Ce n'est qu'une étape**

Même en cas de victoire, le projet n'est pas acquis, car le Grand Conseil doit encore voter un crédit de 26 millions de francs pour le pôle foot et les trois premiers terrains, dont 18 millions payés par Capvest. La contrepartie de ce promoteur en échange du déclassement et

donc du droit à mener une opération immobilière.

Il est trop tôt pour dire si les référendaires s'opposent à ce crédit. Président des Verts, Nicolas Walder n'attaquerait pas, à titre personnel, «la seule partie positive» de ce qui se construira à Pré-du-Stand. Mais Jean Hertzschuch, de Sauvegarde Genève, n'en revient pas qu'on fasse jouer des jeunes sportifs «dans une zone aussi polluée» et est déterminé, cas échéant, à combattre le crédit. «Mais Sauvegarde Genève ne le fera pas seul.» Pierre Vanek, de Solidarités, ne se prononce pas sur l'idée d'un futur référendum.

«On a peut-être trop vite pensé que l'affaire serait gagnée au vu de la sensibilité écologique actuelle», commente-t-il toutefois, relevant que le paquet a été «habilement ficelé» et que le poids du non est «significatif» puisque seules deux partis s'opposaient à un projet porté par les milieux économiques et «le lobby du foot».

Le député socialiste Christian Dandrès reconnaît que, sans la question

du Cycle d'orientation, son parti n'aurait pas dit oui au déclassement, qu'il a lui-même accepté «sans enthousiasme».

«Ce n'est que très indirectement que certains logements seront construits» à Aire, dit-il. Il ajoute qu'avec les deux scrutins du jour sur l'aménagement, «la population pose la question du développement du canton. La réponse doit être sociale, pour que la majorité en profite. Or la qualité de ce qui s'est construit ces dernières années, comme l'illustre l'écoquartier de la Jonction, n'a pas été au rendez-vous.» «C'est un avertissement pour le Conseil d'Etat, la vague verte ne s'est pas arrêtée», ajoute M. Walder. «Il faut des projets de qualité, convient M. Dal Busco, qui se dit lui aussi interpellé. Mais pas de quoi freiner la densification en Ville, «d'autant plus que la population veut préserver la zone agricole».

A noter que les premiers concernés ont été les champions du non – 64,63% au Grand-Saconnex.

RACHAD ARMANIOS

## LA RECHERCHE POURRA CONTINUER

L'expérimentation animale ne sera pas davantage contrôlée à Genève. L'initiative cantonale visant à modifier le fonctionnement de la commission cantonale pour les expériences sur les animaux a été refusée dimanche par 64,42% des voix. Le taux de participation s'est élevé à 36,82%.

Lancée par la Ligue suisse contre la vivisection (LSCV), l'initiative populaire «Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale» accordait à chaque membre de la commission un droit de recours contre les préavis sur les demandes d'auto-

risation. Cette disposition existe dans le canton de Zurich depuis de nombreuses années.

La commission cantonale pour les expériences sur les animaux est composée de scientifiques et de défenseurs de la cause animale. L'initiative demandait aussi que les deux représentants d'associations de protection des animaux proviennent d'organisations actives dans le domaine de l'expérimentation animale, permettant à la LSCV de siéger au sein de la commission.

Les initiants critiquent la hausse incontrôlée des expérimentations

animales dans les universités. L'augmentation a été de 43,96% entre 2014 et 2018 à Genève. Dans la plupart des cas, ces expériences ne servent pas à développer un nouveau médicament, mais à répondre à une question scientifique, notent les initiants. Et de déplorer le fait que l'avis de la commission n'est pas toujours suivi par le canton.

L'initiative de la LSCV était combattue par le Conseil d'Etat, l'université et les Hôpitaux universitaires de Genève. Selon eux, la législation suisse sur l'expérimentation animale est une des plus sévères au

monde. Les autorisations d'expérimentations ne sont délivrées que si aucune méthode alternative ne permet d'atteindre le but recherché et au terme d'une pesée d'intérêt.

Au niveau fédéral, une initiative visant à interdire l'expérimentation animale et humaine a abouti. Le texte propose de remplacer la pratique actuelle par des méthodes alternatives plus éthiques et moins coûteuses. Estimant qu'il aurait des répercussions négatives sur la santé, la recherche et l'économie, le Conseil fédéral propose aux Chambres de le rejeter sans contre-projet. **ATS**

### PHYTOSANITAIRES

#### L'UTILISATION SERA LIMITÉE

L'utilisation de produits phytosanitaires sera fortement limitée dans le canton de Genève. La modification de la constitution genevoise a été soutenue dimanche par 89,41% des votants. Le taux de participation s'est élevé à 36,82%. Proposée par le PDC, cette modification constitutionnelle avait été acceptée par l'ensemble du Grand Conseil, au nom de la santé publique et de l'environnement. La nouvelle disposition, soutenue par le gouvernement, prévoit que l'Etat encourage le développement de méthodes alternatives permettant de limiter l'usage de ces produits, notamment par un soutien économique ou technique.

CO